



☐ DE PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE TOURS

☐ DE REINSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE TOURS

Indiquer votre N° de carte étudiant de l'université de Tours |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

DATE DE DEPOT DU DOSSIER (réservé à l'administration) :

INSCRIPTION EN (ex : L1 Histoire)

Ce dossier doit permettre d'établir votre carte d'étudiant ainsi que votre diplôme. Ces documents doivent être conformes à votre état civil.
Nous vous demandons donc de le remplir très soigneusement.

NOM de famille : Prénom :

Prénom 2 : Prénom 3 :

NOM d'usage : Sexe : F ☐ M ☐

N° Identifiant National Etudiant (INE) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (BEA SUR LE RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAUREAT)

Né(e) le |_|_|_| / |_|_|_| / |_|_|_|_|_|_| Département : |_|_|_|_|_| Ville :

Pays : Nationalité :

SITUATION FAMILIALE 1 ☐ Seul(e) sans enfant 2 ☐ Couple sans enfant
3 ☐ Seul(e) avec enfant(s) - Nbre d'enfants : |_|_|_|_| 4 ☐ Couple avec enfant(s) - Nbre d'enfants : |_|_|_|_|

SITUATION DE HANDICAP

Etes-vous en situation de handicap ☐ Oui ☐ Non Si oui bénéficiez-vous d'aides ☐ Oui ☐ Non
Si oui, lesquelles ? ☐ Dossier MDPH ou RQTH ☐ Prestations SESSAD ou ESSAD
Souhaitez-vous bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens au cours de votre cursus universitaire ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, prenez contact rapidement avec le Service de Médecine Préventive

SERVICE NATIONAL ☐ Non concerné (Etudiants étrangers/Filles nées avant 1983) ☐ En attente (Réservé à l'administration)
☐ Non recensé ☐ Recensé ☐ Journée défense et citoyenneté ☐ JAPD ☐ Exempté - Réformé

PREMIERES INSCRIPTIONS

Année de 1^{ère} inscription en enseignement supérieur FRANCAIS (DUT, BTS, Prépa, Université, etc.) |_|_|_|_| / |_|_|_|_| (ex. 14/15)

Année de 1^{ère} inscription en UNIVERSITE FRANCAISE PUBLIQUE |_|_|_|_| / |_|_|_|_| Nom de l'université :

Année de 1^{ère} inscription à l'UNIVERSITÉ DE TOURS |_|_|_|_| / |_|_|_|_|

BACCALAUREAT ET EQUIVALENCE

☐ Bac français Série : Mention : Année |_|_|_|_| Lycée :
Ville : Dép. |_|_|_|_|_|
☐ Bac Français obtenu dans un lycée français à l'étranger (099)
☐ Bac étranger (0031) Pays :

ADRESSE FIXE OU PARENTALE

N° Rue/Lieu-dit
Code postal |_|_|_|_|_| Commune : ① |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Si adresse à l'étranger, précisez la ville et le pays :

VOTRE ADRESSE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE EN COURS

Mode d'hébergement : ☐ Domicile parental ☐ Résidence universitaire ☐ Chambre chez particulier
☐ Logement personnel ☐ Autre :
N° Rue/Lieu-dit
Code postal |_|_|_|_|_| Commune : ① |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

REGIME D'INSCRIPTION

1 ☐ Formation initiale

STATUT

1 ☐ Etudiant

ACTIVITE PROFESSIONNELLE DE L'ETUDIANT

Exercez-vous une activité professionnelle ? ☐ OUI ☐ NON

- Si **OUI**, êtes-vous : ☐ Salarié en CDI ☐ Salarié en CDD - Durée : mois |__|__| ☐ Travailleur indépendant

Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle ? (Cf.p10) |__|__|

Précisez votre quotité de temps de travail : ☐ Mi-temps ☐ Temps complet ☐ Nombre d'heures par mois : |__|__|__|

- Si **NON**, êtes-vous : Demandeur d'emploi ? ☐ OUI ☐ NON Retraité ☐ OUI ☐ NON Parent au foyer ☐ OUI ☐ NON

- **Catégorie socio-professionnelle (CSP) des parents** (Cf.p10) :

CSP du chef de famille : |__|__|

CSP de l'autre parent : |__|__|

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

Année d'inscription |__|__| / |__|__| (ex.14/15)

- **Etablissement français :**

☐ Lycée ☐ Lycée français à l'étranger (099) ☐ Université ☐ IUT ☐ BTS

☐ CPGE ☐ IUFM ☐ ESPE ☐ Autre, précisez :

Ville : Dép. |__|__|__|

- **Etablissement étranger :**

☐ Etablissement SECONDAIRE ☐ Etablissement SUPERIEUR

Pays :

SITUATION ANNEE 2014 - 2015

Etiez-vous scolarisé en 2014-2015 ? ☐ OUI ☐ NON

- Si **OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

☐ Lycée français (A) ☐ Lycée français à l'étranger (A) ☐ Université FRANCAISE (H)

☐ IUT (C) ☐ BTS (B) ☐ CPGE (D) ☐ IUFM (F) ☐ ESPE (M)

☐ Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q) ☐ Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R) ☐ Autres, précisez :

Précisez le nom de l'établissement :Dép. |__|__|__| ou Pays :

- Si **NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? : ☐ OUI (U) ☐ NON (T)

DERNIER DIPLOME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Dép. |__|__|__| Pays : Année d'obtention |__|__| / |__|__| (ex.14/15)

LYCEE DE CPGE FREQUENTE POUR L'ANNEE EN COURS

☐ Lycée Descartes ☐ Lycée Vaucanson

Nom de la filière :

INSCRIPTIONS A L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS 2015-2016

Indiquez votre diplôme d'inscription (ex : L1 Histoire) :

Si filière LEA ou Droit-Langues, sélectionnez la langue choisie en complément de l'anglais obligatoire :

☐ ANGLAIS RENFORCE (uniquement pour droit-langues)

☐ ALLEMAND ☐ ESPAGNOL ☐ ITALIEN

Avez-vous une inscription secondaire dans notre université ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, précisez dans quelle année d'études (ex : L1 Psychologie) :

BOURSES 2015-2016

☐ Non boursier ☐ Demande de bourse en instance

☐ Bourse sur critères sociaux - Echelon |__|__| ☐ Bourse du gouvernement français (B.G.F)

☐ Allocation annuelle ☐ Autres, précisez :

ATTENTION : Les boursiers ne sont pas exonérés de la totalité des frais d'inscription.

Ils devront s'acquitter OBLIGATOIREMENT auprès de la Médecine Préventive Universitaire.

EN VENTE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION

Le Service Culturel vous propose «Le Passeport Culturel Etudiant» (PCE)

Le sésame de la découverte culturelle à petit prix !

Plus de 60 lieux culturels partenaires vous ouvrent leur porte : théâtre, musique, opéra, festivals, cinéma, danse, musées... vous y trouverez forcément de quoi vous réjouir ! Optez pour une année riche de sensations et d'émotions avec votre PCE !



Comment bénéficier des tarifs privilégiés : Présentez votre pastille PCE dans tous les lieux partenaires de votre choix.

Quels tarifs PCE dans quels lieux culturels partenaires ? : RDV dans la rubrique «les 60 structures partenaires » du site www.pce.univ-tours.fr

Quels spectacles, expositions... à quelles dates ? : RDV dans la rubrique «l'agenda culturel » du site www.pce.univ-tours.fr

Le site web à ajouter à mes favoris ? : www.pce.univ-tours.fr

Doté d'un système de géolocalisation, il est accessible sur tablette et smartphone. Le PCE est aussi sur [/passeport.culturel.etudiant](http://passeport.culturel.etudiant)

Où acheter mon PCE ?

- > lors de mon inscription, je coche la case PCE sur mon dossier d'entrée à l'université,
- > ou toute l'année au Service Culturel, bureau 109 du site des Tanneurs, avec 7€ et ma carte d'étudiant.

Bonus !

Vous avez le PCE ? On vous offre le Pass A la Culture (PAC !) de l'université d'Orléans (d'une valeur de 8€). Bénéficiez ainsi d'une multitude de réduction dans les salles, festivals... de toute l'académie ! (Astrolabe, Printemps de Bourges...).

Le PCE vous est proposé par le CLOUS, la Ville de Tours, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, la DRAC Centre et l'université François-Rabelais.



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), vous propose «Le PACK'SPORT»

Pour une adhésion annuelle unique de 22 euros, le pack'sport vous donne accès à :

- > Une soixantaine d'activités physiques et sportives dans le cadre de vos loisirs (*aquagym, capoeira, cuisses abdo fessiers, aviron, ultimate frisbee, Ju-Jitsu, squash, escalade, golf,...*),
- > Des animations et événements sportifs (*Nuit du fitness, Soirée bien-être, Spectacle de danses plurielles,...*),
- > Des stages (*bodyboard, ski, voile, spéléologie,...*),
- > Des compétitions universitaires,
- > Des avantages et des tarifs préférentiels auprès de nombreux partenaires sportifs locaux.

IMPORTANT : L'acquisition du Pack'Sport est indépendante de la pratique sportive dans le cadre de vos études (Points bonifiants et UEO).

L'équipe du S.U.A.P.S.

14 avenue Monge 37200 TOURS Tél. : 02 47 36 70 24

Mél : suaps@univ-tours.fr / Site : <http://suaps.univ-tours.fr>

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

Merci de joindre à votre dossier toutes les pièces qui vous concernent

PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE TOURS

- > **Pour les bacheliers 2015** : Original et photocopie de votre relevé de notes de baccalauréat + Attestation Admission Post-Bac (APB)
- > **Pour les bacheliers antérieurs à 2014** : Original de votre baccalauréat + 1 photocopie de votre baccalauréat et de votre relevé de notes
- > 1 Photocopie de votre justificatif de situation militaire : attestation de participation à la Journée défense citoyenneté / JAPD (ou attestation recensement)
- > 1 Photocopie de votre livret de famille ou Photocopie de votre extrait de naissance ou photocopie de votre carte d'identité
- > 1 Photocopie de votre carte de sécurité sociale (carte d'immatriculation INSEE) remise lors de votre année de terminale
- > 1 Photocopie de l'attestation de la carte vitale de vos parents (pour les étudiants qui auront moins de 20 ans au 1/10/2015). L'attestation de carte vitale permet d'identifier le régime de vos parents.
- > Si vos parents ou vous même, appartenez à l'une des catégories de non-affiliation à la sécurité sociale étudiante (cf.p 4), joindre le justificatif correspondant.
- > **Si vous avez été précédemment inscrit dans une autre université** : 1 Photocopie de votre demande de transfert de dossier
- > 1 Photo d'identité pour la carte d'étudiant
- > 1 Moyen de paiement (les chèques doivent être à l'ordre de « L'Agent Comptable de l'Université de Tours »)

Si vous êtes boursier

- > Original et photocopie de votre notification 2015-2016 de Dossier Social Etudiant
 - > **1 RIB à votre nom** si celui que vous avez fourni lors de la constitution de votre Dossier Social Etudiant n'est plus valable.
- ATTENTION** : Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés de la totalité des droits d'inscription. Ils doivent acquitter la médecine préventive et le cas échéant les droits correspondants aux activités complémentaires (PACK'SPORT/PCE).

Si vous êtes étudiant salarié

- > 1 Photocopie de votre contrat de travail. Pour être dispensé de l'affiliation à la sécurité sociale étudiante, votre contrat doit couvrir toute l'année universitaire soit du 01/10/2015 au 30/09/2016 précisant vos horaires.
- > 1 Attestation de votre employeur datant de moins d'un mois précisant le volume horaire mensuel ou trimestriel
- > **Pour les aides-éducateurs** : 1 Photocopie de votre contrat signé par le Recteur

Si vous êtes de NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

- > 1 Photocopie de la carte d'identité "ET" passeport (Hors Europe)
- > **Pour les étudiants européens** en inscription directe en première année : « Traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté, des diplômes requis »
- > **Pour les étudiants membres de l'UE, l'EEE, la Suisse ou le Québec** : 1 justificatif de votre couverture sociale

SECURITE SOCIALE



DOCUMENTS A REMETTRE AU STAND DE VOTRE SECURITE SOCIALE ETUDIANTE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION

(En complément des pièces fournies à notre établissement)

- > 1 RIB au nom de l'étudiant pour les **remboursements de vos frais médicaux**
- > Pour les étudiants qui auront moins de 20 ans au 1/10/2015 : 1 photocopie de l'attestation de la carte vitale des parents
- > Votre attestation de Médecin traitant

SERVICES EN PLUS POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE...**COMPLEMENTAIRE SANTÉ (Mutuelle)**

Lors de votre inscription administrative à l'Université vous serez, selon votre cas, affilié ou non au régime de sécurité sociale étudiante.

En complément de la sécurité sociale, il est recommandé de souscrire une mutuelle complémentaire santé.

Les deux mutuelles gestionnaires de la sécurité sociale étudiante, la LMDE et la SMECO, peuvent vous proposer des complémentaires santé.

Pour plus d'informations sur les assurances complémentaires proposées par la LMDE et la SMECO, vous pouvez vous rendre sur les stands des deux mutuelles présents pendant la période des inscriptions de l'université.

Vous pouvez également consulter leur site internet :

- > lmde.com
- > smeco.fr

POURQUOI CHOISIR UNE MUTUELLE COMPLEMENTAIRE ?

La sécurité sociale ne rembourse qu'une partie de vos dépenses de Santé (généralement entre 35 et 70% du tarif de responsabilité sécurité sociale). La mutuelle peut vous offrir un complément sur la part non prise en charge par la sécurité sociale.

RESPONSABILITE CIVILE

Dans le cadre de vos stages, vous devrez fournir **OBLIGATOIREMENT** une attestation de responsabilité civile qui sera annexée à votre convention de stage. L'attestation de responsabilité civile peut vous être fournie par votre assureur (Habitation, auto...), vous pouvez aussi souscrire un contrat spécifique pour les étudiants auprès de la LMDE ou la SMECO.

DEUX SERVICES UNIVERSITAIRES À VOTRE DISPOSITION POUR VEILLER À VOTRE SANTE**LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ**

Le SUMPPS a pour mission d'aider l'étudiant à réunir les conditions favorables à son bien-être physique et mental, un des facteurs de la réussite de ses études.

Toutes les consultations sont gratuites et confi dentielles.

Horaires d'ouverture : 8h30 - 17h - Accueil infirmier en continu - Consultations sur rendez-vous

Tél. : 02 47 36 77 00 - E-mail : medecine.preventive@univ-tours.fr

LA MISSION HANDICAP

La Mission Handicap est une cellule d'accueil, de conseil et d'expertise, dans le domaine du handicap au service des étudiants.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Rendez-vous sur entretien.

Tél : 02 47 36 68 39 - E-mail : handicap@univ-tours.fr

**POUR SIMPLIFIER VOS DEPLACEMENTS PENSEZ À FIL BLEU**

(Documents à remettre au stand Fil Bleu le jour de votre inscription)

- > 1 RIB au nom de l'étudiant ou des parents selon votre préférence
- > la carte Fil Bleu de l'étudiant s'il en possède une (carte mise à jour sur place),
- > 1 photo d'identité s'il ne possède pas de carte Fil Bleu (carte délivrée sur place)



DOCUMENT A LIRE ET SIGNER OBLIGATOIREMENT

Cession de droit à l'image

Je soussigné(e)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : MÊL. :

Dénommé(e) le modèle,
déclare avoir 18 ans ou plus et pouvoir signer ce formulaire en mon nom.

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

le président de l'université François-Rabelais de Tours ou son représentant
60 rue du Plat d'Étain BP 12050 - 37020 TOURS Cedex 1,

à me filmer ou me photographier (textes, sons, images) en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne de l'université François-Rabelais, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :

- Supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques
- Présence lors d'événements
- Publicité ayant pour objet la promotion de l'université François-Rabelais et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants,...).

Cette autorisation est valable pour une durée de 20 ans et est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation ou à toute autre utilisation préjudiciable.

Fait en 1 exemplaire à , le

Signature

DOCUMENT A LIRE ET SIGNER OBLIGATOIREMENT

CHARTRE DE L'UNIVERSITE DE TOURS

POUR LE BON USAGE DE L'INFORMATIQUE ET DES RESEAUX

Approuvée par le Conseil d'Administration de l'université le 17-12-1996

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques au sein de l'établissement, et de rappeler les responsabilités des utilisateurs.

1- Domaine d'application

Les règles et obligations définies dans cette charte s'appliquent à tout utilisateur des moyens informatiques de l'établissement ainsi que des ressources extérieures accessibles via les réseaux informatiques.

2- Conditions d'accès

Le droit d'accès à un système informatique est soumis à autorisation ; il est personnel et incessible, et cesse lorsque les raisons de cet accès disparaissent. Ce droit est limité à des activités conformes aux missions de l'établissement (recherche, enseignement, administration). La connexion d'un système informatique au réseau doit être accompagnée de la signature de cette charte par le responsable du système.

3- Confidentialité

Les fichiers d'un utilisateur doivent être considérés comme privés même s'ils sont accessibles à d'autres utilisateurs. L'utilisation du poste de travail personnel, ou des fichiers d'un utilisateur exige l'accord écrit de ce dernier.

4- Respect des droits de propriété

La législation interdit à tout utilisateur de faire des copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit. Les copies de sauvegarde sont la seule exception.

5- Informatique et liberté

La création de tout fichier contenant des informations nominatives doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

6- Principes de base

Tout utilisateur est responsable de son utilisation des ressources informatiques ; il s'engage à ne pas effectuer des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau, à l'intégrité de l'outil informatique, et aux relations internes et externes de l'établissement. La sécurité est l'affaire de tous ; chaque utilisateur de l'informatique et du réseau d'établissement doit y contribuer et mettre en application les règles de bon sens et les recommandations fournies par les administrateurs et les responsables de l'outil informatique.

7- Sanctions applicables

La loi et les textes réglementaires définissent les droits et obligations des personnes utilisant les moyens informatiques.

Tout utilisateur n'ayant pas respecté la Loi pourra être poursuivi pénalement.

En outre les utilisateurs ne respectant pas les règles et obligations définies dans cette charte sont passibles de sanctions internes à l'établissement.

Je soussigné(e), (Nom et Prénom)

utilisateur des moyens informatiques et réseaux de l'université François-Rabelais (Tours) déclare avoir pris connaissance de la présente charte de bon usage de l'informatique et des réseaux et m'engage à la respecter.

Lu et approuvé Tours, le

Signature

FAC À VÉLO

jeudi 3 sept 2015

16h00

Repas offert
Vélo prêté sur demande
Tee-shirt gratuit

DÉPART DE CHAQUE SITE
Tanneurs, Portalis, Grandmont, Tonnellé, Jean Luthier

PARCOURS D'ORIENTATION À VÉLO
découverte de la ville et de l'université

ARRIVÉE AU SUAPS GRANDMONT
Réservé aux étudiants de l'université François Rabelais
Inscription gratuite : suaps.univ-tours.fr

Renseignements : **ROMAIN HUILLARD**
✉ huillard@univ-tours.fr ☎ 02 47 36 74 43

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

SUAPS

packsport

Bulletin d'inscription

› NOM :

› Prénom :

› Prêt vélo : oui ☐ non ☐

› E-mail perso :

› Composante (ex : Lettres & Langues) :

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

IMPORTANT : Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

10	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
21	ARTISANS
22	COMMERÇANTS ET ASSIMILES
23	CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS
31	PROFESSIONS LIBERALES
33	CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE (<i>dont Officier et élève officier des armées</i>)
34	PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES (<i>dont Médecin hospitalier et Interne des hôpitaux</i>)
35	PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES
37	CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISE
38	INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE
42	INSTITUTEURS ET ASSIMILES (<i>dont Maître auxiliaire, Maître d'internat et surveillant d'externat, Conseiller d'éducation</i>)
43	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL
44	CLERGE, RELIGIEUX
45	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE
46	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES
47	TECHNICIENS
48	CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE
52	EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE
53	POLICIERS ET MILITAIRES
54	EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE
55	EMPLOYES DE COMMERCE
56	PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS
61	OUVRIERS QUALIFIES
66	OUVRIERS NON QUALIFIES
69	OUVRIERS AGRICOLES
71	RETRAITES ANCIENS AGRICULTEURS EXPLOITANTS
72	RETRAITES ANCIENS ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE
73	RETRAITES ANCIENS CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
76	RETRAITES ANCIENS EMPLOYES ET OUVRIERS
81	CHOMEURS N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE
82	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
99	NON RENSEIGNE (INCONNU OU SANS OBJET)